

Le procès-verbal a été traduit en français.
En cas de divergence, la version originale en allemand fait foi.

Procès-verbal

Séance virtuelle du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) du 22 novembre 2025

Horaires : de 10h00 à 16h40

Ordre du jour

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour
2. Détermination du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 août 2025
5. Élection de Lazar Bogojevic en tant que membre du CSE pour la Serbie (siège vacant dans la circonscription électorale Bulgarie, Serbie, Moldavie, Monténégro, Roumanie)
6. Informations du Comité et du Directeur
 - 6.1. Changement de directeur
 - 6.2. Changement de rédacteur en chef de la « Revue Suisse »
 - 6.3. Session d'automne du Parlement
 - 6.4. Rencontre avec la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider
 - 6.5. État d'avancement de la convention de prestations DFAE/OSE pour 2026-2029
 - 6.6. Informations et suite de la procédure du groupe de travail « Règlements »
 - 6.7. Impact des réductions proposées dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération
 - 6.8. Divers
7. Objectifs législatifs 2025-2029
 - 7.1. Sondage auprès des délégué·e·s du CSE pour déterminer les objectifs législatifs de l'OSE pour la période 2026-2029
 - 7.2. Suite de la procédure
8. Actualités de la Direction consulaire (DFAE), suivies d'une discussion
9. Présentation : « La représentation directe » (Constantin Kokkinos)
10. Propositions et demandes adressées au Comité
 - 10.1. Proposition sur le thème de la durabilité (Canada)
 - 10.2. Proposition du groupe de travail « Projet lobbying/communication » et suggestion de mise en œuvre
 - 10.3. Adaptation du cahier des charges pour les délégué·e·s
 - 10.4. Propositions relatives à d'autres groupes de travail du CSE (Canada)
 - 10.5. Procédure de vote sur les propositions lors des séances du Conseil (APAC-MENA)
 - 10.6. Projet de lignes directrices des objectifs législatifs 2025-2029 (APAC-MENA)
 - 10.7. Compétences des délégué·e·s (APAC-MENA)
 - 10.8. Changement au sein de la direction (APAC-MENA)

- 10.9. Diverses propositions (Bühlmann-Miyake)
 - 10.10. Demandes adressées au Comité (Bühlmann-Miyake)
-
- 11. Divers
 - 11.1. Élections directes 2029-2033
 - 11.2. Dates des prochaines séances du CSE

Remarque : pour plus d'informations, veuillez consulter l'enregistrement sur YouTube :
https://www.youtube.com/watch?v=XUhca_w_wDM

1. Accueil, instructions concernant la séance, temps de parole, ordre du jour

Filippo Lombardi souhaite la bienvenue aux délégué·e·s qui se sont connectés à la séance d'aujourd'hui. Il salue tout particulièrement les trois interprètes : Mmes Hostettler, Krüger et Rothenberg, ainsi que Marianne Jenni, directrice, et Michele Malizia, collaborateur et responsable technique de la Direction consulaire.

Les personnes suivantes se sont excusées pour la séance :

Andermatt Peter, Espagne	(représenté par Therese Schaad Lévesque)
Biehler Aurelie, États-Unis	
Boinay François, France	(représenté par Maria Silletta)
Bosch Hans-Georg, Afrique du Sud	
Ertekin Nejla	(représenté par Hakan Karpuz)
Guggenheim Adiel, Israël	
Guggenheim Dov, Israël	
Gysin Remo, président d'honneur, Suisse	
McGough John, Hongrie	(représenté par Gregory Leutert)
Prutsch Nicole, Autriche	(représenté par Salomé Wagner)
Rustichelli Ariane, membre honoraire, Suisse	
Schneider-Schneiter Elisabeth, Suisse	
Steigrad Ralph, Israël	
Straubhaar Sarah, Allemagne	
Tzifira-Horn, Zehorit, Israël	
Walder Nicolas, Suisse	
Zimmerli Franco, USA	(représenté par Helena Claesson)

Règlementation du temps de parole

Filippo Lombardi propose de fixer le temps de parole à 3 minutes pour les auteurs de propositions et à 2 minutes pour les interventions dans le débat.

Décision

Le Conseil approuve, par 92 voix et 1 abstention, un temps de parole de 3 minutes pour les auteurs de propositions et de 2 minutes pour les interventions dans le débat.

2. Détermination du quorum

Le Conseil compte actuellement 132 membres ayant le droit de vote. 113 membres ayant le droit de vote participent à la séance d'aujourd'hui. Le quorum d'un tiers (44 voix) est atteint. Le Conseil est donc habilité à prendre des décisions.

Les délégué·e·s suppléant·e·s ne disposent du droit de vote que s'ils/elles remplacent un·e délégué·e absent·e.

Décision

Le Conseil constate que le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est très chargé. Il conviendra donc de bien veiller au respect du temps de parole. Il s'agit de la première séance ordinaire après la séance constitutive d'août 2025. Le nombre de nouveaux délégué·e·s du CSE est élevé. Pendant la séance, les questions seront traitées au mieux. La collaboration entre les participant·e·s doit être constructive. Nous consacrons tous notre temps ce samedi à cette séance. Les discussions doivent être ordonnées et équitables. Le Comité a pris note des incertitudes qui ont surgi parmi les délégué·e·s. Cela concerne également les règlements. Pour plus d'informations à ce sujet, voir le point 6.6 de l'ordre du jour « Informations et suite de la procédure du groupe de travail « Règlements ».

Décision

Le Conseil approuve l'ordre du jour modifié par 89 voix contre 3 et 2 abstentions.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 août 2025**Voir à ce sujet le document R-2025/17**

Le procès-verbal a été envoyé aux délégué·e·s le 23 septembre 2025, avec un délai de réponse fixé au 20 octobre 2025.

Décision

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du CSE du 23 août 2025 par 91 voix et 3 abstentions.

5. Élection de Lazar Bogojevic en tant que membre du CSE pour la Serbie (siège vacant dans la circonscription électorale Bulgarie, Serbie, Moldavie, Monténégro, Roumanie)**Voir à ce sujet le document R-2025/18****Décision**

Le Conseil élit Lazar Bogojevic comme délégué pour la Serbie (circonscription électorale Bulgarie, Serbie, Moldavie, Monténégro, Roumanie) au CSE par 70 voix contre 11 et 14 abstentions.

Filippo Lombardi félicite Lazar Bogojevic pour son élection et lui souhaite la bienvenue au sein du CSE.

6. Informations du Comité et du Directeur**6.1. Changement de directeur**

Lukas Weber quittera l'OSE le 31 décembre 2025. Il regrette son départ, qui n'était pas prévu ainsi. Il a repris l'OSE, une organisation complexe en pleine mutation et comportant des incertitudes quant à ses objectifs, sa stratégie et ses rôles. La collaboration entre le Secrétariat, le Comité et les délégué·e·s a présenté de grands défis. Les incertitudes qui en ont résulté au sein de l'équipe ont été sous-estimées et n'ont pas pu être dissipées dans le court laps de temps entre avril et août 2025. Il n'a pas pu accepter les situations qui en ont découlé, ce qui l'a conduit à démissionner. Il souhaite bonne chance et beaucoup de succès à son successeur, Daniel Hunziker. Lukas Weber remercie les délégué·e·s pour leurs échanges personnels et leur collaboration. Il remercie également Rebekka Theiler, Sandra Jehle et toute l'équipe qui donne le meilleur d'elle-même, le Comité ainsi que le président de l'OSE, Filippo Lombardi.

Filippo Lombardi remercie Lukas Weber pour sa collaboration et pour sa disponibilité jusqu'à fin 2025. Il a fait preuve d'un grand dévouement dans l'exercice de ses fonctions.

Le Comité a procédé à une évaluation de la situation. Un successeur a été trouvé en la personne de Daniel Hunziker, qui prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2026. La transition se fera en douceur. Daniel Hunziker prend la parole et se présente brièvement.

6.2. Changement de rédacteur en chef de la « Revue Suisse »

Marc Lettau, rédacteur en chef de la « Revue Suisse », prend sa retraite. Walter Schmid lui succédera à compter du 1^{er} février 2026. Il sera responsable de la rédaction de la « Revue Suisse » et de la communication de l'OSE. Maya Robert-Nicoud, responsable du département Marketing & Communication, quittera l'OSE le 31 décembre 2025. Le profil du poste sera revu. Walter Schmid ne pourra pas diriger les deux départements dès le début. Au départ, il se concentrera sur la « Revue Suisse ». La reprise du département Marketing & Communication aura lieu à une date ultérieure.

Filippo Lombardi remercie Marc Lettau pour son engagement sans faille en faveur de la « Revue Suisse ». Ce changement à la rédaction offre l'occasion poursuivre le développement de la « Revue ». Il remercie également Maya Robert-Nicoud, qui a assuré une communication efficace ces dernières années. Il souhaite à tous deux beaucoup de succès pour l'avenir.

Walter Schmid prend la parole et se présente brièvement.

6.3. Session d'automne du Parlement

Carlo Sommaruga présente ce point de l'ordre du jour. Plusieurs initiatives ont été traitées au Conseil national. L'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! » a été rejetée. L'initiative « 200 francs, ça suffit ! (initiative SSR) » a été rejetée tant par le Conseil national que par le Conseil des États. Les moyens permettant de maintenir le service public seraient trop restreints, en particulier les prestations de SWI swissinfo.ch.

Diverses motions ont été traitées au Conseil des États. Entre autres, la motion Benjamin Mühlemann en faveur de l'e-collecting. Celle-ci demande au Conseil fédéral d'accélérer les processus et de permettre la collecte électronique de signatures. La motion de Mauro Poggia demande que les Suisses·ses de l'étranger qui effectuent des transactions avec Postfinance bénéficient des mêmes conditions que les Suisses·ses résidant en Suisse. La motion a été rejetée. Cette question préoccupe depuis longtemps les Suisses·ses de l'étranger. Le Conseil des États doit être convaincu de la nécessité d'agir. Une autre motion de Mauro Poggia concerne le service militaire des doubles nationaux suisses/français qui ne souhaitent pas effectuer leur service militaire. Ils peuvent se rendre en France pendant une journée pour y effectuer leur service militaire.

Le groupe parlementaire des Suisses de l'étranger compte une soixantaine de membres. Roland Büchel, Laurent Wehrli et Carlo Sommaruga, membres du Comité de l'OSE, en font partie.

6.4. Rencontre avec la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider

Une délégation du groupe parlementaire des Suisses de l'étranger, composée d'Elisabeth Schneider-Schneiter, des membres du Comité Laurent Wehrli et Carlo Sommaruga ainsi que de Lukas Weber, a rencontré la conseillère fédérale Baume-Schneider afin de discuter des possibilités d'une assurance maladie abordable pour les Suisses·ses de l'étranger résidant en dehors de l'UE ou de l'AELE.

Cette demande a été initiée par Josef Schnyder, délégué de Thaïlande. Mais la délégation n'a pas trouvé une écoute favorable chez la conseillère fédérale. Celle-ci a estimé qu'il n'y avait pas de légitimité pour agir sans une initiative parlementaire acceptée et a renvoyé la balle à l'OSE. Celle-ci doit elle-même contribuer à trouver une solution, par exemple en collaboration avec les caisses maladie ou en réalisant une étude. L'OSE réfléchit à une approche appropriée. Une étude menée en collaboration avec une haute école spécialisée serait par exemple envisageable.

6.5. État d'avancement de la convention de prestations DFAE/OSE 2026-2029

Les travaux relatifs à la nouvelle convention de prestations avec le DFAE sont sur le point d'aboutir. Comme annoncé lors de la session d'été d'août 2025, nous tenions à conserver une certaine flexibilité, par exemple dans l'utilisation des fonds fédéraux pour un domaine de prestations dans le cadre d'une fourchette convenue ou dans l'extension du domaine de prestations « Revue Suisse » aux « produits de communication ».

Le DFAE approuve cette démarche. Le contrat devrait être signé cette année encore. Le soutien de la Confédération serait ainsi assuré pour quatre années supplémentaires. Le montant annuel total qui sera crédité aux domaines de prestations conformément à la convention reste toutefois en suspens. Comme on le sait, le Parlement débat actuellement du « programme d'allègement budgétaire » mentionné. À partir de 2027, ces contributions à l'OSE pourraient toutefois diminuer de 10 %.

6.6. Informations et suite de la procédure du groupe de travail « Règlements »

Carmen Trochsler, membre de ce groupe, fait le point sur la situation actuelle. Le groupe comprend les membres du Comité Carlo Sommaruga, Dominique Baccaunaud Vuillemin et Carmen Trochsler, ainsi que Constantin Kokkinos, délégué de Grèce. En 2022, le souhait a été exprimé d'harmoniser l'ensemble des règlements, d'éviter les doublons et d'adapter les documents aux conditions actuelles. Il convient de noter que l'OSE est une fondation, mais qu'elle comporte également des éléments d'une association et constitue donc une forme hybride entre une fondation et une association. Le groupe a réfléchi à la forme juridique appropriée pour l'OSE. Selon une expertise commandée, deux solutions sont possibles : le maintien de la fondation avec le CSE comme organe consultatif ou la transformation en association. En août 2025, les délégué·e·s ont reçu des informations détaillées sur l'OSE dans le kit de bienvenue.

En outre, les différents délais doivent être harmonisés et la procédure d'élection des membres nationaux du CSE et des membres du Comité doit être réglementée. Ceci en vue des élections du CSE de 2029. Ces travaux sont très importants. Afin de relever ces défis, le groupe de travail « Règlements » existant du Comité doit être transformé en un groupe de travail du CSE composé de 9 membres.

Décision

Par 84 voix contre 5 et 1 abstention, le Conseil accepte de transformer le groupe de travail « Règlements » existant du Comité en un groupe de travail du CSE composé de 9 membres.

Filippo Lombardi remercie le groupe de travail pour le travail accompli et pour son engagement. Les premiers résultats sont attendus pour août 2026. La constitution du groupe est prévue pour mars 2026.

6.7. Impact des réductions proposées dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération

La Direction consulaire a laissé entendre qu'elle ne réduirait pas le budget pour 2026. À partir de 2027, l'OSE doit s'attendre à des coupes budgétaires d'environ 10 %. Voir également le point 6.5 de l'ordre du jour. L'OSE dispose d'un an pour trouver des fonds supplémentaires provenant d'autres sources. 83 % des recettes d'exploitation proviennent de contributions fédérales.

Les finances sont contrôlées par le Comité de l'OSE. Gian Franco Definti, trésorier, dispose d'une grande expérience dans le secteur bancaire et les assurances. Les comptes annuels et le budget seront présentés au CSE au printemps.

L'OSE compte actuellement 15 collaborateur·rice·s (10 postes à plein temps). Les frais de personnel, qui s'élèvent à 1 million de francs, semblent élevés à première vue, mais ne représentent que 30 % du budget et sont plutôt faibles par rapport à la moyenne du secteur. L'impression et l'envoi de la « Revue » représentent un coût important.

Les groupes de travail ont besoin d'être encadrés par le secrétariat. Il n'est donc pas possible de créer un groupe de travail pour chaque thème. Il convient de distinguer les compétences du Comité, du Secrétariat et du CSE.

Les délégué·e·s sont invités à fournir à l'OSE des informations sur d'éventuels sponsors. Les chiffres financiers figurent dans le rapport annuel 2024 (page 39). Les comptes annuels 2025 et le budget 2026 seront présentés lors de la séance du CSE le 20 mars 2026.

6.8. Divers

Aucune intervention.

7. Objectifs législatifs 2025-2029

7.1. Sondage auprès des délégué·e·s du CSE pour déterminer les objectifs législatifs de l'OSE pour la période 2026-2029

Voir à ce sujet le document R-2025/19

Les délégué·e·s ont été invités à participer à une enquête afin de donner leur avis sur la définition des objectifs législatifs 2025-2029. Un rapport instructif a été rédigé à ce sujet. Environ un tiers des délégué·e·s y ont participé. L'évaluation du rapport a nécessité davantage de temps que prévu. Les réactions positives des délégué·e·s confirment que leur implication dans la définition des objectifs a été très appréciée.

7.2. Suite de la procédure

Une proposition d'objectifs législatifs possibles sera donc présentée aux délégué·e·s lors de la séance du CSE du 20 mars 2026. Les grandes lignes suivantes doivent être prises en compte lors de la prochaine législature :

1. Une numérisation accrue, par exemple grâce à une utilisation renforcée des plateformes numériques pour la mise à disposition de documents ou les échanges personnels, ainsi qu'à un engagement en faveur de l'utilisation de l'e-ID récemment approuvée par le peuple lors des votations et des collectes de signatures.
2. Poursuite du développement du règlement de l'OSE pour un meilleur fonctionnement des différents organes.
3. L'introduction d'une communication intégrée qui nous aidera à communiquer de manière plus efficace et efficiente à l'avenir.
4. Entretenir une culture du dialogue et de l'estime à tous les niveaux de l'OSE.
5. S'adresser à la jeune génération et l'intégrer.
6. Poursuivre les objectifs à long terme dans les domaines des solutions bancaires, de l'assurance maladie, de l'AVS/AI, etc.

Le groupe de travail « Lobbying et communication » a pour objectif de renforcer les intérêts des Suisses·ses de l'étranger. La perception des Suisses·ses de l'étranger n'est plus aussi positive qu'autrefois et tend à être plutôt négative (par ex. fonds provenant des assurances sociales qui sont versés à l'étranger). L'OSE dispose d'un lobby avec ses 20 membres en Suisse et le groupe parlementaire des Suisses de l'étranger. La valeur ajoutée des Suisses·ses de l'étranger doit être davantage mise en avant.

8. Actualités de la Direction consulaire (DFAE), suivies d'une discussion

Marianne Jenni, directrice de la Direction consulaire, fait une présentation.

La loi sur les Suisses de l'étranger a 10 ans. C'est une très bonne loi qui définit les droits et les devoirs des Suisses·ses de l'étranger. Elle stipule également la responsabilité individuelle. Les conseils et informations donnés par le DFAE aux voyageurs et aux Suisses·ses de l'étranger doivent être respectés. Cela vaut pour les personnes âgées, les retraités, mais aussi pour les jeunes Suisses·ses qui résident à l'étranger. La gestion des crises et la protection consulaire sont assurées dans le cadre d'une coopération internationale afin de permettre une large couverture. Cela est important pour les endroits isolés qui ne disposent pas de représentation locale. Des campagnes de prévention sont menées en collaboration avec l'OSE.

La numérisation, qui est également un objectif du DFAE, progresse. Un guichet virtuel devrait être disponible à partir de 2027. Les démarches administratives (désinscriptions, demandes, etc.) seront ainsi facilitées. Les demandes de visa sont en augmentation. Le DFAE dispose de moins en moins de ressources. La ligne d'assistance téléphonique du DFAE fonctionne 24 heures sur 24, elle est très sollicitée.

Le projet « Ageing Abroad » vise à s'adresser aux retraités, qui représentent environ 25 % des Suisses·ses de l'étranger. Il est important de bien se préparer à l'émigration. Les représentations

constatent que beaucoup de personnes ne sont pas suffisamment préparées. Une nouvelle campagne est prévue en 2026. Outre les informations disponibles sur Internet, une brochure sera également publiée. L'objectif est de mieux atteindre les retraités, notamment en collaboration avec Pro Senectute, les associations et les cantons. Les associations suisses jouent un rôle important, car elles peuvent transmettre ces informations.

La jeune génération est également importante. Les Suisses·ses de l'étranger doivent s'inscrire eux-mêmes à l'ambassade compétente dès qu'ils atteignent l'âge de 18 ans. Beaucoup ne le font pas et sont donc perdus de vue. Il est important de les informer à ce sujet. Les enfants peuvent, dans certaines circonstances, perdre la nationalité suisse. Une campagne d'information spécifique est également prévue à ce sujet. Une boîte d'action sera mise à disposition lors des fêtes des jeunes citoyens avec pour les jeunes. Beaucoup de travail de prévention est prévu en 2026.

Les représentations dans les différents pays ont été informées au sujet des délégué·e·s nouvellement élus. Cela permet d'établir un contact entre eux. Les délégué·e·s sont priés de prendre directement contact avec les représentations afin qu'un échange puisse avoir lieu sur place.

L'application « SwissInTouch » offre à tous les Suisses·ses de l'étranger une plateforme d'information et de communication attrayante et moderne. Lancée il y a quelques années, elle ne bénéficie toutefois pas encore d'une visibilité suffisante. De nouvelles informations sont mises à disposition dans l'application et l'accès aux services est simplifié.

La Confédération doit faire des économies. On peut partir du principe que le budget 2026 ne prévoira pas de coupes budgétaires pour l'OSE. Cependant, on ne sait jamais ce qui pourrait encore être décidé. À partir de 2027, des coupes budgétaires de 10 % ou plus sont possibles. L'OSE est et reste un partenaire important pour le DFAE.

La discussion est ouverte.

Constantin Kokkinos, Grèce, se réjouit d'apprendre que les subventions resteront inchangées en 2026. Les associations suisses devraient mieux collaborer entre elles. Cela dépend aussi des différentes offres proposées par les représentations à l'étranger. Celles-ci doivent recevoir des informations sur la manière de procéder. Certains ambassadeurs recherchent le dialogue et se rendent dans les associations.

Marianne Jenni précise que les ambassadeurs et les consulats doivent être conscients de leur rôle et offrir leur soutien sur place.

Roland Isler, Australie, remercie le DFAE d'avoir accepté l'invitation à la conférence de SwissAlliance en novembre 2026. Il le remercie également pour son engagement en faveur avec des fêtes des jeunes citoyens, en particulier à Sydney et à Melbourne. Il souhaite recevoir du matériel/des brochures sous forme papier.

Marianne Jenni informe que des brochures sont disponibles pour les retraités. Les jeunes s'orientent de plus en plus vers les réseaux sociaux.

Jean-Luc Naltet, France, souhaite davantage d'échanges entre Paris et la région Bourgogne. Aucun contact n'est établi et le travail des délégué·e·s n'est pas connu. Les contacts sur LinkedIn sont en partie fructueux.

Marianne Jenni informe qu'elle se rendra à Paris avec Laurent Perriard.

Daniel Schmid, Italie, informe que la manifestation destinée aux jeunes de 18 ans a remporté un franc succès avec 100 participant·e·s. Educationsuisse et l'armée suisse y étaient représentées.

Marianne Jenni remercie pour ce retour d'information et mentionne que les représentations organisent des événements formidables.

Franz Muheim, Grande-Bretagne, suggère de promouvoir la communication numérique. Tous les jeunes de 18 ans n'ont pas été invités, car ils sont encore enregistrés chez leurs parents. On peut toutefois supposer que ces jeunes possèdent leur propre adresse e-mail.

Marianne Jenni indique que le guichet numérique est en cours de développement et ne sera disponible qu'en 2027. Il offrira une valeur ajoutée aux clients. Il est important que ces personnes s'inscrivent également.

Paul Röthlisberger, Allemagne, souhaite que les personnes non enregistrées puissent également être contactées. Sur le formulaire qu'elles remplissent, elles pourraient indiquer si leur adresse peut être transmise ou non.

Marianne Jenni informe que près d'un·e Suisse sur dix réside à l'étranger. Ces personnes doivent s'inscrire auprès des ambassades à l'étranger. Elles reçoivent un formulaire des communes en Suisse. Si l'on souhaite bénéficier des services et des informations de l'ambassade, il faut également s'inscrire. Les dispositions en matière de protection des données sont strictes. L'adresse e-mail peut être transmise aux associations suisses avec le consentement de la personne concernée, mais pas les adresses postales.

Lakshmi Sundaram, Grande-Bretagne, fait remarquer qu'en Grande-Bretagne, plusieurs initiatives politiques visent à priver les étrangers de leurs droits. Cela concerne aussi bien les citoyen·ne·s de l'UE que les citoyen·ne·s suisses. Le DFAE devrait insister sur ce point dans ses échanges avec ses partenaires afin que les droits soient préservés et que le populisme soit limité.

Marianne Jenni est consciente de la situation. Elle partage les inquiétudes qui existent dans de nombreux pays.

Ivo Dürr, Autriche, indique que le nombre de jeunes citoyen·ne·s qui ne s'inscrivent pas est très élevé. À Vienne en particulier, le nombre de cas non recensés est très important. Comment les atteindre ? En informant les autorités compétentes en Suisse ?

Marianne Jenni explique que les communes doivent informer les personnes qui se désinscrivent qu'elles doivent s'inscrire auprès des représentations à l'étranger. Il n'est pas possible de savoir dans quelle mesure cela est fait.

Alice Gubler, Pays-Bas, souhaite collaborer davantage avec les Suisses·ses de l'étranger dans les années à venir et demande si cela est possible avec l'application SwissInTouch.

Filippo Lombardi répond que l'OSE a pour mission de faire connaître l'OSE. La communication est une tâche principale dans la convention de prestations du DFAE.

Marianne Jenni ajoute que « SwissInTouch » permet de transmettre des informations provenant du DFAE et des représentations.

Giampiero Gianella, Suisse, indique qu'il est possible de voter au niveau communal et cantonal dans le canton du Tessin. Cette possibilité devrait être étendue à d'autres cantons.

Marianne Jenni informe que les Suisses·ses de l'étranger sont contactés par courrier à l'âge de 18 ans, après leur majorité, et informés de leur droit de vote. Ceux·celles qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur les listes électorales.

Claudine Morier, Espagne, souhaite savoir comment le DFAE reconnaît la fonction et le rôle des délégué·e·s. À Séville, une délégation de plus de 100 personnes s'est réunie. Elle l'a appris par hasard après coup. Il n'y a pas d'association suisse à Séville ni en Andalousie. L'ambassade à Madrid n'a pas communiqué d'informations sur les nouveaux délégué·e·s.

Mariane Jenni comprend cette frustration et demande de contacter directement l'ambassade pour lui faire part de cette situation.

Alexia Berni, Argentine, estime qu'il est important que les jeunes sachent qu'ils ont la possibilité de voter et qu'ils doivent le faire. Elle espère que le vote électronique sera introduit dans tous les cantons.

Marianne Jenni rappelle que les jeunes de 18 ans sont informés de leur droit de vote.

Frederik Balet, Pérou, remercie le DFAE pour sa bonne coopération. Il envoie un résumé des informations au consulat, qui les transmet aux plus de 3000 Suisses·ses de l'étranger enregistrés.

Guido Bühlmann-Miyake, Canada, estime qu'il est important que l'État suisse respecte les lois en faveur des Suisses·ses de l'étranger. Les lois ne sont utiles que si elles sont correctement appliquées. Cela vaut également pour la LDIP (loi fédérale sur le droit international privé). Les lois s'appliquent dans les pays respectifs. Les interfaces doivent être prises en compte.

Marianne Jenni précise que la Suisse respecte toutes les lois. La LDIP est appliquée en conséquence.

Filippo Lombardi remercie Marianne Jenni pour la présentation et ses explications.

9. Présentation « La représentation directe » (Constantin Kokkinos)

Voir à ce sujet la présentation « Représentation directe : quo vadis ? »

Constantin Kokkinos fait une présentation.

Filippo Lombardi le remercie pour ses explications.

Nicolas Walder, membre national, a été élu au Conseil d'État du canton de Genève. Son successeur au Conseil national sera Rudi Berli, résidant en France, et Suisse de l'étranger.

Les élections fédérales de 2027 offrent l'occasion d'entrer en contact avec les différents partis. L'image des Suisses·ses de l'étranger doit être améliorée et les personnes vivant à l'étranger doivent être encouragées à se porter candidates aux sièges du Conseil national. Cependant, faire adopter des modifications législatives au Parlement prend beaucoup de temps. Le soutien du groupe parlementaire des Suisses de l'étranger est donc particulièrement important.

10. Propositions et demandes adressées au Comité

10.1. Proposition sur le thème de la durabilité (Canada)

Voir document R-2025/20a

Il y a eu une confusion sur la différence entre les demandes et les propositions. Celles-ci ont des délais de soumission différents. Le secrétariat élaborera et mettra à disposition un formulaire de demande qui pourra être utilisé à l'avenir.

Le Comité estime que la fréquence des séances telles qu'elles se déroulent actuellement est durable. Deux des trois séances (printemps et automne/hiver) peuvent être suivies virtuellement. Une séance est physique (en août). Lors de sa dernière séance du 23 août 2025, le CSE a approuvé la demande

du Canada d'inscrire le thème de la durabilité à l'ordre du jour. Un document de synthèse sur les avantages et les inconvénients des séances physiques du CSE devrait être présenté avant la séance du 20 mars 2026. Ce document est déjà disponible. Le Comité constate que le cycle actuel d'une séance hybride, d'une séance physique et d'une séance virtuelle par an est déjà durable, car une séance par an doit obligatoirement se tenir sur place. Le Comité estime en effet qu'une séance physique par an est indispensable, car les rencontres personnelles créent un climat de confiance, favorisent l'intégration des délégué·e·s et garantissent ainsi la capacité d'action du CSE. Il propose donc de conserver cette formule qui a fait ses preuves.

Décision

Par 73 voix contre 14 et 3 abstentions, le Conseil accepte de maintenir le modèle actuel d'une séance virtuelle, d'une séance hybride et d'une séance physique par an.

10.2. Proposition du groupe de travail « Projet lobbying/communication » et suggestion de mise en œuvre

Voir document R-2025/20b

Lors de sa dernière séance du 23 août 2025, le Conseil a approuvé la proposition du groupe de travail « Lobbying & Communication » visant à transformer ce dernier en un groupe à durée indéterminée.

Le Comité propose de transformer le groupe de travail en une commission à durée déterminée de quatre ans, conformément à l'article 13 du règlement intérieur, avec un mandat. Ainsi, la commission n'agirait qu'au niveau cantonal, ne pourrait imposer aucune obligation juridique ou financière à l'OSE et la participation serait en principe bénévole. La durée serait limitée à la législature 2025-2029.

Décision

Par 81 voix contre 7 et 8 abstentions, le Conseil approuve la mise en œuvre de la proposition visant à transformer le groupe de travail « Lobbying et communication » en commission.

Les délégué·e·s intéressés qui souhaitent participer au groupe sont priés de s'adresser à Jeannette Seifert-Wittmer ou à Constantin Kokkinos (seifertwittmer@gmail.com, kokkinos@eurolegal.eu). Le groupe sera présenté lors de la séance du CSE du 20 mars 2026.

10.3. Adaptation du cahier des charges pour les délégué·e·s

Voir document R-2025/20c

Lors de sa séance du 23 août 2025, le CSE a décidé d'ajouter une mission de communication au cahier des charges des délégué·e·s.

Décision

Par 71 voix contre 9 et 13 abstentions, le Conseil accepte de compléter le cahier des charges au point 2 « Communication » par le paragraphe suivant :
« Collaboration et coopération dans la planification et la mise en œuvre de mesures de communication ciblées, coordonnées par l'OSE ».

10.4. Propositions relatives à d'autres groupes de travail du CSE (Canada)

Voir document R-2025/20d

Après examen par le Secrétariat et le Comité, la proposition présente quelques faiblesses fondamentales. Les intentions, les objectifs et les résultats attendus ne sont pas clairs. Les tâches concrètes que les groupes assumeraient et la valeur ajoutée qu'ils apporteraient réellement restent floues. La proposition contient des formulations péjoratives qui donnent l'impression que l'OSE agit de manière incomptente. Cela est non seulement inexact, mais également peu propice à une collaboration constructive.

Guido Bühlmann-Miyake est prié de retirer la proposition afin de présenter ses idées à une date ultérieure sous une forme plus claire et plus ciblée.

Guido Bühlmann-Miyake a la parole. Il explique la proposition et maintient celle-ci.

Décision

Le Conseil rejette la proposition visant à créer d'autres groupes de travail au sein du CSE par 80 voix contre 5 et 7 abstentions.

10.5. Procédure de vote sur les propositions lors des séances du Conseil (APAC-MENA)

Voir le document « Propositions/demandes ».

Le Comité soutient cette demande dans son principe, car elle contribue à la transparence et à la bonne tenue du débat. Cependant, certaines exigences contenues dans la proposition sont, selon le Comité, inutilement complexes, comme par exemple, au point 2, l'exigence selon laquelle une réfutation doit se référer à chaque point individuel de la proposition, ou, au point 5, l'exigence selon laquelle toutes les questions ou commentaires issus de la session de questions-réponses ainsi que tous les points abordés pendant le débat doivent être consignés dans le procès-verbal. Il existe des solutions plus simples. Tous les documents relatifs à la séance sont disponibles dans le cloud et peuvent être téléchargés.

Le Comité propose donc que le groupe de travail élargi « Règlements » du CSE se penche sur cette question et la mette en œuvre de manière appropriée. D'ici mars 2026, il faudra clarifier la manière dont les demandes doivent être soumises.

Décision

Par 43 voix contre 29 et 18 abstentions, le Conseil accepte d'approuver la demande dans son principe et de déléguer la mise en œuvre au groupe de travail « Règlements » du CSE, qui doit encore être constitué.

Le groupe de travail « Règlements » se chargera de la mise en œuvre. Dans la mesure du possible, les règles du Parlement suisse seront reprises. Le règlement sera soumis au vote du CSA.

10.6. Projet de lignes directrices des objectifs législatifs 2025-2029 (APAC-MENA)

Voir le document « Propositions/demandes ».

Au point 7 de l'ordre du jour « Objectifs de la législature 2025-2029 », il a été annoncé que les objectifs de la législature seraient inscrits à l'ordre du jour de la séance du 20 mars 2026. Les grandes lignes des objectifs de la législature ont été présentées au préalable.

Pour l'auteur de la demande, Daniel Heusser, Chine, la demande est donc classée.

10.7. Compétences des délégué·e·s (APAC-MENA)

Voir le document « Propositions/demandes ».

La liste des connaissances particulières des membres du CSE est tenue à jour par le Secrétariat et actualisée avant la prochaine séance du CSE. Les délégué·e·s bénéficient du savoir-faire de leurs 120 collègues du Conseil venus du monde entier et peuvent faire appel à leurs connaissances individuelles.

La présente proposition « Compétences des délégué·e·s et gestion de cette ressource » est suspendue. Les tâches du Secrétariat ou du Comité bénévole ne peuvent être élargies davantage. Si la nouvelle liste de compétences ne répond pas aux besoins, les auteur·rice·s de la proposition seront invités à en présenter une nouvelle.

Les compétences peuvent d'ores et déjà être saisies dans la plateforme SwissCommunity, dans la rubrique « Groupe ASR/CSE », sous les données personnelles.

10.8. Changement au sein de la direction (APAC-MENA)

Voir le document « Propositions/demandes ».

Le point 6.1 « Changement de directeur » a déjà été abordé.

Pour l'auteur de la demande, Daniel Heusser, Chine, la demande est donc classée.

10.9. Diverses propositions (Bühlmann-Miyake)

Voir le document « Propositions/demandes »

Le document contient cinq demandes et une résolution/recommandation sous forme d'e-mail. Le Comité estime que ce document ne peut être traité dans son ensemble. En outre, la question soulevée au point 1 a déjà été votée lors de la séance du CSE du 23 août 2025 et la demande a été rejetée. Le requérant, Guido Bühlmann-Miyake, Canada, est prié de soumettre ses demandes sous forme de requêtes individuelles et de ne présenter que de nouvelles demandes. Le Comité propose de rejeter la requête sous cette forme.

Guido Bühlmann-Miyake a la parole. Il explique la demande et maintient celle-ci.

Décision

Par 61 voix contre 12 et 11 abstentions, le Conseil se prononce contre l'acceptation de la demande collective présentée par Guido Bühlmann-Miyake, Canada.

10.10. Demandes adressées au Comité (Bühlmann-Miyake)

Les demandes comprennent 20 questions sous forme d'e-mail. Le Comité constate que certaines questions trouvent leur réponse dans les documents contenus par exemple dans le « kit de bienvenue ». D'autres questions sont de nature politique et n'ont pas pu être discutées par le Comité avant la séance.

Le Comité reviendra sur les questions en suspens lors de sa prochaine séance.

11. Divers

11.1. Élections directes 2029-2033

Noël Frei, France, souhaite savoir quelles sont les prochaines étapes prévues pour les élections de 2029. Plus de 90 % de tous les membres du CSE devraient pouvoir être élus par voie électronique pour la prochaine législature 2025-2029. Le Comité est prié de se pencher sur cette question. Les éventuelles modifications des statuts doivent être planifiées et mises en œuvre à temps par les associations suisses. La direction du projet doit rester vigilante et les ressources financières doivent être définies.

Filippo Lombardi remercie pour cette contribution et informe que le Comité en rendra compte lors de la séance du CSE du 20 mars 2026.

11.2. Dates des prochaines séances du CSE

Séance hybride les 19 et 20 mars 2026

Jeudi 19 mars 2026 :

- Séance du groupe parlementaire des Suisses de l'étranger et des membres du CSE

Vendredi 20 mars 2026 :

- Séance hybride du CSE au Centre des congrès Kursaal à Berne
- Dîner au restaurant Tramdepot (réservé aux délégué·e·s du CSE)

SwissCommunity Days 21/22 août 2026

Vendredi 21 août 2026 : séance physique du CSE à l'hôtel Waldstätterhof à Brunnen
Samedi 22 août 2026 : programme-cadre

Séance virtuelle

Samedi 28 novembre 2026

Formulaire « Données personnelles » des membres du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) pour la législature 2025-2029 : Filippo Lombardi remercie toutes celles et ceux qui ont déjà renvoyé le formulaire rempli. Les personnes qui n'ont pas encore répondu sont priées de le faire rapidement afin que le site Internet de l'OSE puisse être mis à jour.

Il remercie tous les participant·e·s à la séance d'aujourd'hui, le Secrétariat de l'OSE, les interprètes et les techniciens de Thiamak AG et souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes.

La séance se termine à 16h40.

Le président

La rédactrice du procès-verbal

Filippo Lombardi

Sandra Jehle